



Vol. 2, No. 12, June 8, 2009

Dear Colleagues:

Counsel for the Association and the Treasury Board negotiator have reached an agreement to enter into mediation-arbitration between Monday June 8th and Wednesday June 10th. Contrary to what was previously announced, the mediation component will be held in closed session, and as a result, there will be no public hearings during that time. If mediation is terminated, there is a small possibility that the arbitration hearing would begin later this week, but the greater likelihood is that public proceedings for unresolved issues will resume on June 24th. Further updates to follow. For more information on the times, dates and location of the hearings as well as electronic versions of the briefs filed by both the AJC and Treasury Board, please visit our website at www.ajc-ajj.com.

When I was elected Acting President just six weeks ago, we collectively vowed that we would make it to the arbitration table on time, on message, strong and ready to fight. It has not been easy, but we have gotten there.

This is a day more than six years in the making. The realization of a collective agreement is a defining moment for our association. And yet, we have faced significant challenges along the way; none greater than the long shadow cast by the Expenditure Restraint Act (ERA) over the impending arbitral award.

Vol. 2, No. 12, 8 juin 2009

Chers collègues,

Nos avocats et le négociateur du Conseil du Trésor se sont entendus pour débiter l'arbitrage par des sessions de médiation du lundi 8 au mercredi 10 juin. Contrairement à ce qui avait déjà été annoncé, cette phase se déroulera à huis-clos. Il n'y aura donc pas d'audition publique pendant cette période. Si la médiation devait être rompue, il existe une mince possibilité que l'audition publique de l'arbitrage commence plus tard cette semaine. Par contre, il est fort probable que les auditions publiques concernant les questions non résolues débutent le 24 juin 2009. Plus de détails à venir. Pour connaître l'heure et l'emplacement exacts de l'audition et obtenir les versions électroniques des mémoires présentés par l'AJJ et par le Conseil du Trésor, veuillez consulter notre site Web, à l'adresse www.ajc-ajj.com.

Au moment de mon élection à titre de président par intérim, il y a seulement six semaines, nous nous étions collectivement promis d'arriver à la table d'arbitrage à temps, fidèles à notre message, vigoureux et prêts à en découdre. Cela n'a pas été facile, mais nous y sommes parvenus.

Cela fait plus de six ans que nous attendons ce jour. L'adoption d'une convention collective est un moment déterminant pour notre association. Pourtant, nous avons été confrontés à de grandes difficultés en cours de route, dont la plus importante était sans aucun doute l'ombrage que projetait la Loi sur le contrôle des dépenses (LCD) sur la sentence

This draconian legislation has so chilled our rights to negotiate fairly that we can barely utter the words "compensation" and "increase" in the same sentence before being silenced by the statutory salary caps. If that weren't enough, Treasury Board has not even seen fit to offer us the paltry increases permitted under the ERA – an average of 1.9% for each of the five years during the restraint period. To put the full extent of the employer's intransigence into light, the ERA increases would add a fraction of a single percentile to the core public service payroll. Rather than concede that we are entitled to barely the cost of living over five years, we are forced to fight, tooth and nail, for every penny. And so fight we will.

But wages aren't the only reason why we are going to arbitration. There is an array of non-monetary conditions which we aim to make gains on. More freedom and better premiums for things like compensatory (management) leave and vacation; grievance procedures and performance review; and the extension of supplemental health and departure benefits. These are some of the areas we want staked out in our first collective agreement.

And then there is overtime. The 2008 Public Service Employee Survey reports that our lawyers are so overburdened, about half say that more often than not they can't complete their work within the standard 37.5 hour work week. The support isn't there. Prosecutors and all other lawyers within the federal government are also vastly under-resourced. It seems each week, the government tables new legislation. Law and order is a top priority, it is said. But the support isn't there. Nearly a third of all prosecutors rarely or never have enough time to get the job done between Monday to Friday. These numbers worry Treasury Board and so they should. If we are awarded the overtime, we will be ready to claim fair compensation for the tremendous amount of work we do.

We are Canada's lawyers. We stand for the protection and advancement of the interests of Canadians every day. We are very good at what we do. Starting Monday, we stand up together for ourselves. We will be heard.

Marco Mendicino

arbitrale imminente.

Cette loi draconienne a tellement limité nos droits de négocier équitablement que nous pouvons à peine prononcer les mots « rémunération » et « augmentation » dans la même phrase avant d'être réduits au silence par les plafonds salariaux législatifs. Comme si cela ne suffisait pas, le Conseil du Trésor n'a même pas jugé bon de nous offrir l'augmentation dérisoire autorisée en vertu de la LCD – une moyenne de 1,9 % pour chacune des cinq années de la période de restrictions. Pour montrer la pleine mesure de l'intransigence de l'employeur, il convient de mentionner que les augmentations prévues par la LCD n'ajouteraient qu'une fraction d'un pour cent à la masse salariale de la fonction publique. Au lieu de concéder que nous n'aurons droit qu'à une augmentation indexée au coût de la vie au cours des cinq prochaines années, nous sommes forcés de nous battre bec et ongles pour chaquesou, ce que nous avons bien l'intention de faire.

Toutefois, les salaires ne sont pas la seule raison de notre présence en arbitrage. En effet, nous souhaitons réaliser des gains à l'égard d'un éventail de conditions non financières. Mentionnons notamment une liberté accrue et de meilleures primes pour des choses telles que les congés compensatoires (direction) et les vacances; les procédures de règlement des griefs et l'examen du rendement; la majoration des prestations de maladie et des prestations de départ supplémentaires. Ces questions figurent parmi les gains que nous souhaitons réaliser dans le cadre de notre première convention collective.

À ces questions vient s'ajouter celle des heures supplémentaires. Le Sondage de 2008 auprès des fonctionnaires fédéraux indique que nos avocats sont tellement surchargés qu'environ la moitié d'entre eux affirment que la plupart du temps, ils ne peuvent effectuer leur travail à l'intérieur de la semaine de travail normale de 37,5 heures. Ils ne disposent pas du soutien nécessaire. Les procureurs et tous les autres juristes du gouvernement fédéral souffrent eux aussi d'un manque de ressources considérable. Il semble que chaque semaine, le gouvernement dépose de nouvelles mesures législatives. On dit que l'ordre public figurent au sommet des priorités, mais ils ne disposent pas du

soutien nécessaire. Près d'un tiers de tous les procureurs affirment qu'ils ne disposent rarement, voire jamais, du temps nécessaire pour s'acquitter de leurs tâches du lundi au vendredi. Ces chiffres préoccupent le Conseil du Trésor, à juste titre d'ailleurs. Si on nous accorde nos heures supplémentaires, nous serons prêts à réclamer une rémunération équitable pour l'énorme volume de travail que nous effectuons.

Nous sommes les avocats du Canada. Nous œuvrons en faveur de la protection et de la promotion des intérêts des Canadiens, et ce, tous les jours. Nous excellons dans ce que nous faisons. À compter de lundi, nous défendrons nos propres droits. Et nous serons entendus.

Marco Mendicino